

Programme ONU REDD Formulaire de candidature les représentants de la société civile

1. Nom du (de la) candidat(e) : *Pacifique Mukumba Isumbisho*

2. Nom de l'organisation ou du réseau : *Centre d'Accompagnement des Autochtones Pygmées et Minoritaires Vulnérables, CAMV en sigle*

3. Titre : *Directeur Exécutif*

4. Pays : *République Démocratique du Congo.*

6. Langues parlées: Français (très bien), anglais (bien)

7. Les intérêts, fonctions principaux de l'organisation et de la communauté/des membres que le (la) candidat(e) représente, et les pays d'activités de l'organisation:

Le CAMV est une ONG de droit congolais, œuvrant dans les pays du Bassin du Congo (Congo Brazzaville, République Centrafricaine, Cameroun et la Rd Congo). Créé en 1995, le CAMV est agréé depuis le 26 septembre 1997 par la Juridiction Provinciale du Sud- Kivu/ Rd Congo sous n°112/S-KV/608/97 et a reçu la personnalité juridique par l'arrêté ministériel n° 067/CAB/MIN/J/2007 du 05 février 2007 du ministre de la Justice de la Rd Congo. Le CAMV intervient dans le domaine de l'environnement, conservation de la nature et tourisme sous le numero No 1017/CAB/MIN/ECN-T/ 15/JEB/2009 et le certificat d'enregistrement No 058/DPFRI/SG/ECN/2009 du ministère de l'Environnement de la Rd Congo.

Le CAMV poursuit comme objectifs la défense et la protection des droits des communautés, leurs information et éducation à travers le journal « Echo des Pygmées » et le magazine « le Forestier », la valorisation de leurs savoir et pratiques traditionnels pour la conservation durable de la biodiversité.

Le CAMV priorise l'environnement, la conservation de la nature, la gestion durable et décentralisée des ressources naturelles, la défense des droits de l'homme, le développement durable, l'éducation et la culture.

8. L'expérience qu'a l'organisation à recueillir et représenter des points de vue différents pour une gamme de communautés et d'organisations, et à diffuser et coordonner l'information et les communications au sein d'un réseau de communautés ou d'organisations:

Le CAMV a un statut consultatif auprès du Conseil Economique et Social de l'Organisation des Nations Unies (ONU) depuis 2003 (voir No 39477 de la carte ECOSOC 2009). Il possède l'accréditation de l'ONU sur la propriété intellectuelle depuis 2009, spécialement au sein du comité relatif aux ressources génétiques, savoirs traditionnels et au folklore (référence WIPO/GRTKF/IC/14/2).

Il possède un statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et il est membre de l'ECOSOCC (Conseil économique, Social et Culturel) de l'Union Africaine. Grace à ces différentes accréditations, CAMV représente les points de vue des communautés, organisations et réseaux du bassin du Congo dans différentes réunions régionales et mondiales sur les forêts (UNFF), Forum sur les questions Autochtones (UNPFII) à New York, la Convention sur la biodiversité (CBD). Le CAMV est l'une des associations de la société civile africaine, siégeant dans la commission chargée de la thématique « Economie rurale et agriculture, questions environnementales, ressources en eaux, naturelles et désertification auprès de l'ECOSOCC de l'Union africaine.

Le CAMV est membre influent du Réseau sous régional du bassin du Congo « African Community Rights Network » ayant son siège au Cameroun. L'un des objectifs de ce réseau est l'accompagnement des gouvernements de la sous région du bassin du Congo dans les processus REDD et AFLEG (Application de Législation, la Gouvernance Forestière et les Echanges Commerciaux).

Sur le plan national, le CAMV préside le RPY (Réseau des Associations Autochtones Pygmées de la Rd Congo). Il est membre et joue le rôle de planification des programmes dans la Dynamique Autochtone Pygmée. Il collabore avec le Réseau Ressources Naturelles de la Rd Congo (RRN) et gère le laboratoire de la cartographie participative pour les autochtones dans le RRN.

Le CAMV intervient sur le terrain au niveau national à travers les comités locaux appelés Centre d'Accompagnement Relais et au niveau régional en synergie ou à travers ses points focaux constitués par des organisations de la société civile partenaires dans d'autres pays du bassin du Congo.

Un des messages clés relayé par le CAMV auprès de tous les partenaires aux niveaux national, régional, et mondial, au compte des communautés, ONG et réseaux qu'il représente, consiste à démontrer que les communautés forestières du bassin du Congo, notamment les autochtones pygmées, ont conservé les forêts pendant des millénaires grâce à leurs connaissances et pratiques traditionnelles, cultures et modes de vie. Ces atouts devraient être revalorisés et encouragés dans la gestion durable des forêts et la lutte contre le changement climatique.

9. Le contexte de l'organisation et son expérience avec les programmes d'agences multilatérales, les questions sociales ou environnementales liées aux forêts, et le rôle des forêts dans la réponse au changement climatique, y compris la REDD:

Le CAMV coordonne un programme dénommé « Campagne d'information- communication en amont et aval des actions gouvernementales, pratiques et connaissances traditionnelles pour la gestion durable des forêts de la Rd Congo » avec l'appui de l'Union Mondiale pour la Conservation de la Nature « IUCN » comité Néerlandais et de Pain Pour Le Monde Allemagne.

Dans ce programme, le CAMV vulgarise les textes réglementaires gouvernementaux relatifs à la gestion des forêts auprès des communautés autochtones et locales vivant autour ou à l'intérieur et dépendant des forêts. Le CAMV recueille les avis et considérations des communautés sur ces instruments juridiques et les transmet au comité national de suivi de ces textes pour améliorer les réformes forestières en Rd Congo. Le CAMV produit des outils d'information y relatifs dénommés « Journal Echo des Pygmées » et le magazine « Le Forestier ». Voir www.camv-pygmée-pygmée.org

Ce programme accompagne aussi les communautés dans les activités d'autopromotion visant à valoriser leur savoir traditionnel dans la lutte et l'adaptation aux changements climatiques.

10. Les arrangements financiers, techniques ou de conseils que l'organisation a eu avec le programme ONU-REDD, ainsi qu'avec les gouvernements des pays pilotes du Programme ONU-REDD, les ONG....

Le CAMV collabore directement avec la FAO bureau national qui assure la facilitation du comité national de suivi des textes réglementaires sur les forêts en Rd Congo. Le CAMV a participé à la première mission internationale d'exploration en RD Congo pour le REDD en janvier 2009 et à l'atelier du lancement REDD tenu à Kinshasa du 21 au 22 août 2009 avec l'appui financier du PNUD. Le CAMV représente le RPY, la Dynamique Autochtones et le RRN dans le comité gouvernemental de la sensibilisation et information sur processus REDD créé par le gouvernement congolais. Des réunions des sensibilisations-informations sur le processus REDD sont actuellement projetées à l'Est de la Rd Congo (Kisangani et Bukavu) avec l'appui technique et financier du PNUD et du gouvernement congolais.